



UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE



MASTER 2 : SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE DES MALADIES HUMAINES ET ANIMALES

et

CERTIFICAT D'ETUDES SUPERIEURES D'EPIDEMIOLOGIE ANIMALE

A partir du 13 septembre 2021 (rentrée administrative le 10 septembre)

L'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, l'Université de Paris Sud Saclay et l'UPEC, en collaboration avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Equipe mixte d'enseignement et formation en élevage et médecine vétérinaire en régions chaudes (FVI – CIRAD à Montpellier), organisent un enseignement d'épidémiologie appliquée conduisant soit au Master 2 de Santé publique, option « *Surveillance des maladies humaines et animales* » (stage de 6 mois) soit au Certificat d'Etudes Supérieures d'épidémiologie animale (C.E.S.) de l'Ecole d'Alfort (stage de 15 jours).

En plus des enseignants et des chercheurs des établissements organisateurs, des professionnels de divers organismes participent à la formation : Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'environnement et du travail (Anses), Direction générale de l'Alimentation (DGA), Directions

Départementales de la Protection des Populations (DDPP), Santé publique France, Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), Groupements de Défense Sanitaire (GDS)...

L'enseignement théorique et pratique se déroule à temps complet pendant quatre mois et demi et les participants doivent être libérés de toute obligation professionnelle.

Il peut être suivi en une seule année d'études, ou en deux, voire au maximum en trois (pour le CES), sous forme de quatre ensembles :

- Modules d'épidémiologie générale, Alfort ;
- Epidémiologie, Montpellier ;
- Enseignement optionnel ;
- Stage

Le stage dure 15 jours pour le CES et 5 mois et demi pour le Master.

ORGANISATION 2021-2022

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES (MASTER ET CES)

- 13 septembre-22 octobre 2021 : Ecole vétérinaire d'Alfort
 - Rappels informatiques et statistiques ; Formation logiciel R (1 semaine)
 - Rappels en épidémiologie (2 semaines)
 - Enquêtes en épidémiologie (méthodes, réalisation et analyse des résultats) (2 semaines)
 - Surveillance épidémiologique en santé publique (1 semaine)
- 25 octobre-27 novembre 2021 : CIRAD-FVI Montpellier
 - Surveillance épidémiologique des maladies vectorielles et des maladies animales (4 semaines)
 - Bases de données informatiques (1 semaine)
- 29 novembre-10 décembre 2021 : Options (2 semaines)
 - Soit : Systèmes d'information géographique (QGIS) : Montpellier
 - Soit : Analyse de risque : (At risk) Alfort
- 13 décembre -17 décembre 2021 : Révisions, examens. Ecole Vétérinaire d'Alfort

STAGE ET SOUTENANCE DE MEMOIRE DE FIN D'ETUDES du CES et du MASTER

CES

- 4 janvier - à mi juin : Stage de 15 jours minimum
 - fin janvier: Préparation du rapport de stage
 - Présentation des rapports de stage (Alfort) (date à déterminer)
- Evaluation finale des enseignements par les étudiants

MASTER

- 4 janvier-mi -juin 2022 : Stage et préparation du rapport de stage
 - Remise du rapport de stage **mi juin** (date de rigueur affichée dans le document de préparation du rapport)
 - Entre fin juin et début juillet 2022 : Présentation des rapports de stage (Alfort).
- Evaluation finale des enseignements par les étudiants

OBJECTIFS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

A l'issue de la formation, les participants devront être capables, dans le domaine de l'épidémiologie appliquée aux maladies transmissibles :

- De présenter et d'utiliser les démarches spécifiques de l'épidémiologie descriptive, de l'épidémiologie analytique et de l'épidémiologie évaluative ;
- D'utiliser les outils actuels de l'épidémiologie (informatique, biostatistique, ...) ;
- De participer efficacement aux différentes étapes d'une enquête épidémiologique ;
- De contribuer aux actions de surveillance épidémiologique et notamment :
 - d'établir un cahier des charges pour la création d'un réseau d'épidémiosurveillance d'une maladie,
 - d'établir un plan de formation pour les acteurs d'un réseau,
 - d'animer des actions de surveillance épidémiologique ;
 - de gérer et de traiter les données issues de l'épidémiosurveillance ;
- D'effectuer l'évaluation technique et économique d'enquêtes épidémiologiques et de réseaux d'épidémiosurveillance ;
- D'apporter la contribution épidémiologique aux étapes de préparation, d'exécution et d'évaluation d'un programme de lutte contre une maladie ;
- D'utiliser l'analyse de risque ou les systèmes d'information géographique.

INSCRIPTION

CES

L'inscription à l'Ecole vétérinaire d'Alfort est nécessaire pour l'obtention du C.E.S. d'épidémiologie animale.

DROITS D'INSCRIPTION AU CES :

- Inscription individuelle : 2 000 euros
- Inscription prise en charge par un organisme : 5 500 euros

Pour télécharger le bulletin d'inscription au CES :

<http://aeema.vet-alfort.fr/index.php/2013-04-12-00-34-41/ces-master>

MASTER

L'inscription au Master peut être réalisée soit à l'Université Paris Sud Saclay soit à l'UPEC.

Pour remplir la fiche de pré-inscription utilisez la fiche « recommandations aux candidats ».

Lors de la pré-inscription les étudiants doivent proposer un sujet de stage et faire la preuve à minima d'un premier contact favorable avec un maitre de stage pressenti.

Une liste de lieux de stage possibles est disponible sur le site.

DROITS D'INSCRIPTION AU MASTER:

- Inscription individuelle :
 - Inscription administrative: 350 euros environ
 - Frais de scolarité (1 680 euros)
- Inscription prise en charge par un organisme : 5 500 euros

Pour télécharger le bulletin d'inscription au Master et la fiche de recommandations aux candidats et la liste des lieux de stage possibles:

http://aeema.vet-alfort.fr/public/pdf/enseignement/master_inscription.pdf

DATE LIMITE POUR LA RECEPTION DES CANDIDATURES : 11 juin 2021, 17 h.

Les dossiers arrivés après cette date ne seront pas pris en compte

Adresse d'expédition du dossier : Unité maladies réglementées, zoonoses et épidémiologie

ENVA MASTER : barbara.dufour@vet-alfort.fr et CES : julie.riviere@vet-alfort.fr



Les candidats étrangers au Master SEMHA (CES non concernés), résidant dans l'un des 44 pays soumis à la procédure Etudes en France, devront postuler en deux temps :

1/ s'inscrire et suivre la procédure EEF dans les délais impartis, propres à chaque pays

2/ envoyer à l'ENVA leur bulletin d'inscription soigneusement complété avant le 13 juin 2021.

Liste des pays soumis à la procédure EEF :

[HTTPS://WWW.CAMPUSFRANCE.ORG/FR/CANDIDATURE-PROCEDURE-ETUDES-EN-FRANCE](https://www.campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france)

RENSEIGNEMENTS

Pour le CES**Docteur RIVIERE Julie**

ENVA
Unité Maladies Réglementées, Zoonoses,
Epidémiologie
7 avenue du Général de Gaulle
94704 Maisons-Alfort Cedex - France
Tél. : [33] (0) 1.43.96.72.68
Fax : [33] (0) 1.43.96.71.31
Mél. : julie.riviere@vet-alfort.fr

Docteur HENDRIKX Pascal

CIRAD-FVI
TA A-117/E
Equipe mixte enseignement et formation
Campus international de Baillarguet
34398 Montpellier cedex 5 - France
Tél. : [33] (0) 4.67.59.37.27
Mél. pascal.hendrikx@cirad.fr

Docteur OUBAYA Nadia

Université Paris XII
Tél. : [33] (0) 1.49.81.37.06
Mél. nadia.oubaya@hmn.aphp.fr

Professeur DELAROCQUE ASTAGNEAU Elisabeth

Université Paris Saclay (UVSQ)
Tél. : [33] (0)1 71 14 49 67
Mél. :
elisabeth.delarocqueastagneau@aphp.fr

Professeur DUFOUR Barbara

ENVA
Unité des Maladies contagieuses
7 avenue du Général de Gaulle
94704 Maisons-Alfort Cedex - France
Tél. : [33] (0) 1.43.96.73.22
Fax : [33] (0) 1.43.96.71.31
Mél. : barbara.dufour@vet-alfort.fr

Pour le Master